

Mandat de gestion des loyers

Si vous souhaitez que le montant de votre loyer soit automatiquement versé par votre organisme de paiement en déduction de vos revenus de remplacement, remplissez ce formulaire et remettez le à votre institution.

Je soussignée,

né(e) le/...../..... ou numéro national-.....-...../.....-.....

domiciliée à

déclare par la présente, donner mandat à (*) :

- CPAS de Charleroi, Boulevard Joseph II, 13 à 6000 Charleroi ;
- ONEM, Rue du Pont Neuf 7 à 6000 Charleroi ;
- CAPAC, Rue Bois Monceu 195 à 6061 Charleroi ;
- FGTB, Boulevard Devreux 36-38 à 6000 Charleroi ;
- CSC Charleroi - Sambre et Meuse, Rue Pruniau, 5 à 6000 Charleroi ;
- Autres :

de payer directement, à partir du revenu de remplacement me revenant, le montant de mon loyer,
soit €.

Ce montant sera versé directement à mon propriétaire, La Sambrienne SCRL, Rue Trieu Kaisin 70 à 6061 Montignies-sur-Sambre, sur le numéro de compte 360-0971566-20 accompagné de la communication structurée suivante :

Date

Signature

(*) : biffer la mention inutile